

**BULLETIN DE LIAISON
DES SOUS-OFFICIERS DE RESERVE
DE LOIRE-ATLANTIQUE**

Bulletin n° 258

Novembre 2002

52^{ème} année



*Si on veut faire de grandes choses il
faut se placer au milieu des hommes et
non au-dessus d'eux.*

MONTESQUIEU

ASSOCIATION DES SOUS-OFFICIERS DE RESERVE
B.P. 20 921 - 44 009 NANTES Cedex 1 - Téléphone : 02 40 40 73 46
E-Mail : asor.nantes@free.fr
Site internet : <http://asor44.free.fr>

-----oOo-----

DECOUVERTE DE LA RESERVE ET DU MONDE MILITAIRE

Conformément à la convention du 14 janvier 2002 signée entre et le Général de corps d'armée Jean-Louis Blanchet, commandant la région terre nord ouest et l'adjudant-chef de réserve Georges Hubert, Président de l'Association des Sous-officiers de Réserve de Nantes, nos journées " découverte de la réserve et du monde militaire " ont recueilli un certain succès auprès des jeunes. A fin octobre, nos cinq séances ont vu le passage de 203 stagiaires de 17 à 22 ans. Nous dénombrons une trentaine d'engagements à servir dans la réserve et actuellement nous traitons une trentaine de dossiers de candidatures dont bénéficieront début 2003, les 2^e régiment de dragons de Fontevraud et le 6^e régiment du génie d'Angers.

Si la presse locale a relaté à plusieurs reprises le déroulement de ces séances dont l'initiative semble unique, la notoriété devrait dépasser les frontières de notre département avec le passage d'un article dans la revue Terre Magazine d'octobre 2002 et le souhait de la rédaction de l'émission " Douce France ", diffusée sur France 2 le samedi de 18 h 55 à 19 h 55, d'effectuer un reportage sur cette journée militaire proposée aux jeunes. Avec l'autorisation du général de corps d'armée Jean-Louis Blanchet, une séance réunissant 28 stagiaires, a été organisée exceptionnellement le samedi 26 octobre afin de permettre le tournage d'un reportage qui sera diffusé sur la chaîne nationale le samedi 23 novembre 2002, date retenue cette année pour la Journée nationale du réserviste.

Cette expérience, encouragée et soutenue par le commandement, a permis de démontrer, malgré la suspension du service militaire, l'existence d'une " clientèle " désireuse d'apporter " un coup de jeune " à notre réserve militaire et de garantir son efficacité et sa crédibilité grâce à son ancrage dans le monde civil.

Prochaines séances : les samedis 15 février, 05 avril, 17 mai et 27 septembre 2003
Encouragez les jeunes de votre entourage à participer à ces journées sur le terrain

Signalons que cette convention entre la RTNO et l'ASOR de Nantes officialise, dans le même temps, notre rôle dans le domaine du lien entre les armées et le monde civil par la mise à disposition, lors des fêtes nationales, de piquets d'honneur composés de réservistes.

UNE RETRAITE POUR LE CONTINGENT

La loi 2001-1246 du 21 décembre 2001 de financement de la sécurité sociale pour 2002 a modifié la rédaction de l'article L 161-19 du code de la Sécurité Sociale, rédigé désormais comme suit :
Toute période de service national légal, de mobilisation ou de captivité est, sans condition préalable, assimilée à une période d'assurance pour l'ouverture du droit et la liquidation des avantages vieillesse. Cette modification est très importante. En effet, jusqu'à présent, seuls les appelés ayant eu une activité salariée avant leur départ au service militaire pouvaient comptabiliser cette période dans leurs droits à la retraite. Par

contre, les appelés du contingent qui n'avaient pas eu d'activité salariée avant le service national ne pouvaient prétendre à la prise en compte de cette période pour leurs droits à la retraite.

NDLR : Cette validation du temps passé sous les drapeaux, réclamée au nom de l'égalité depuis longtemps par ceux qui avaient effectué leur devoir, arrive avec la suspension du service national. Par ce vote du Parlement les camarades concernés ont vu, d'un seul coup, la validation de quatre trimestres de cotisations et leur retraite se rapprocher d'un an...

DEVOIR DE MEMOIRE

Par le maréchal-des-logis-chef Nicolas de Carné de Carnavalet, Sous-officier Traditions

Nos emblèmes et porte-drapeau de l'association des sous-officiers de réserve de Nantes et des sous-officiers, officiers mariniers et militaires du rang de réserve de Loire-Atlantique, nous représentaient les :

8 mai : Nantes : Sergent Paul Compas

Cérémonie présidée par M. Michel Blangy, Préfet de la Région des Pays de la Loire et de la Loire-Atlantique, en présence des élus, du général Bruno Neveux, commandant par suppléance l'Etat-major de force n° 2 et du colonel Charles de Lassus Saint-Geniès, Délégué militaire départemental.

8 mai : Saint-Sébastien sur Loire : Dragon Marc - André Boucher

Cérémonie en présence de M. Joël Guériau, vice-président du Conseil Général, maire de Saint-Sébastien-sur-Loire et du Lieutenant-colonel Hervé Dervout, représentant le colonel, Délégué militaire départemental.

18 mai - Nantes : Maître Pierre - Yves Le Goff et Dragon Domitienne Declercq

Cérémonie de remise des brevets de la PM Marine sous la présidence du capitaine de vaisseau Hervé Vautier, Commandant le Centre d'instruction des réserves de la marine de Brest et du capitaine de frégate Jean-François Daniélou, chef du centre de préparation militaire marine " Amiral Lancelot " de Nantes.

13 juillet - Nantes : caporal-chef Laurent Gollandeau et caporal-chef David Proust

Commémoration de la Fête Nationale présidée par M. Michel Blangy, Préfet de la Région des Pays de la Loire et de la Loire-Atlantique, en présence des élus, du général de division Xavier de Zuchowicz, commandant l'Etat-major de force n° 2 et du colonel Charles de Lassus Saint-Geniès, Délégué militaire départemental.

12 août - Nantes : caporal-chef David Proust

Cérémonie célébrant le 58^e anniversaire de la Libération de Nantes présidée par M. Jean - Bernard Bobin, sous-préfet de Châteaubriant, représentant M. le Préfet de la Région des Pays de la Loire et de la Loire-Atlantique, en présence des élus et du lieutenant-colonel Jean-Luc Mazurier, représentant le colonel, Délégué militaire départemental.



29 août - Nantes : caporal-chef David Proust et dragon Fabrice Lepage

Cérémonie à l'occasion de la prise de fonction de M. Bernard Boucault, nouveau Préfet de la Région des Pays de la Loire et du département de la Loire-Atlantique, en présence des élus, du général de division Xavier de Zuchowicz, commandant l'Etat-major de force n° 2, du général Alain Bidard, commandant la 9^e Brigade légère blindée de marine et du colonel Charles de Lassus Saint-Geniès, Délégué militaire départemental.

25 septembre : caporal-chef David Proust et Dragon Domitienne Declercq

Journée d'Homage national aux Harkis présidée par M. Hervé Malherbe, Directeur de cabinet du Préfet de la Région des Pays de la Loire et de la Loire-Atlantique, en présence des élus et du colonel Charles de Lassus Saint-Geniès, Délégué militaire départemental.

LIEN ARMEES - NATION

Par l'adjudant Gabriel Ludois

Armistice de la Guerre 39 - 45

A l'occasion du 8 mai 2002, nous avons constitué deux piquets afin d'assurer une présence militaire dans

plusieurs communes du département de la Loire-Atlantique.

Le premier piquet aux ordres du Mch Nicolas de Carné de Carnavalet, assurait deux cérémonies. La première à Carquefou pour une remise de deux Médailles militaires par le colonel de Lassus Saint-Geniès, Délégué militaire départemental, en présence de Mme Gisèle Gautier, sénateur et maire et la seconde à Saint-Sébastien-sur-Loire en présence de M. Joël Guériau, vice-président du Conseil Général, maire de Saint-Sébastien-sur-Loire et du Lieutenant-colonel Hervé Dervout, représentant le colonel, Délégué militaire départemental.

Un deuxième piquet aux ordres du Mdl Thierry Guillou assurait une cérémonie à Saint-Cyr-en-Retz (voir ci-après). Outre nos porte-drapeau, 21 personnels de réserve participaient sous les armes aux cérémonies en Loire-Atlantique : Sgt Christophe Charriau, Mch Luc Friou, Cch Laurent Gollandeau, Sgt Emmanuel Guégan, Cal Christophe Hocdé, Adc Georges Hubert, Sgt Jean-François Larriou, Sapeur Olivier Poisson, Sgt Jacques Riou, Mdl Christophe de Yrigoyen et les dragons Kevin Bourgeois, Hugues Bureau, Domitienne Declercq, Olivier Deroost, Jérémy Dubreil, Laurent Durlot, Benoît Lèbre, Mehdi-Michel Nader et Jean - Frédéric Riani.

Bicentenaire de la création de la Légion d'Honneur

En hommage au Général Joseph Vinoy, Grand Chancelier de la Légion d'honneur du 6 avril 1871 au 28 février 1880, inhumé au cimetière de la Miséricorde à Nantes, une cérémonie s'est déroulée le 5 octobre en présence M. Bernard Boucault, Préfet de la Région des Pays de la Loire et de la Loire-Atlantique, des élus, du vice-amiral d'escadre Jacques Gheerbrant, commandant la zone maritime Atlantique, préfet maritime de l'Atlantique et du colonel de Lassus Saint-Geniès, Délégué militaire départemental. Le piquet aux ordres de l'adjudant du 22^e BIMA, Laurent Mamarot, Chevalier de la Légion d'honneur et Médaille militaire se composait des : Mdl Paul Compas, Dragon Domitienne Declercq, Dragon Olivier Deroost, Mdl Laurent Durlot, Cch Laurent Gollandeau, Cal Christophe Hocdé, Cch David Proust, Dragon Louis de Penfentenyo, Dragon Jean-Frédéric Riani.

LA PAROLE AUX JEUNES RESERVISTES

Ma préparation militaire " commando "

Par le stagiaire commando Cédric Giraud

Effectuée du 1^{er} au 12 juillet à Saint-Aubin-du-Cormier au sein du 11^e Régiment d'artillerie de marine, cette PM m'a permis d'acquérir une première expérience militaire. Dirigée par le lieutenant de réserve Le Meur, notre section devait effectuer pendant ces 12 jours des exercices physiques tels que le parcours d'obstacles, des sports collectifs et des activités typiquement militaires comme l'ordre serré et l'instruction du Famas. A l'issue de cette dernière formation nous avons tiré avec le Famas au coup par coup et en rafales. La restitution de notre instruction s'effectuait par groupe de combat avec la mise en simulation d'une opération avec terroristes et prise d'otages.

La 2^e semaine s'est déroulée au fort de Penthièvre, le centre d'entraînement commando. Nous avons pratiqué les obstacles du fort comme la descente en rappel et reçu une instruction " self défense ".

La préparation militaire ne montre pas que des avantages. Quelques détails déplaisent à certaines personnes... Dans mon cas : cirer les rangers 3 à 4 fois par jour, se raser tous les matins, nettoyer le matériel et l'armement après chaque utilisation... Mais, cela ne m'a pas empêché d'ouvrir un dossier d'engagement à servir dans la réserve.

Premier contact avec l'armée

Par les dragons Melchior de Bizemont et Louis de Penfentenyo

Lundi matin, nous devons nous rendre pour 10 h à la gare de Nantes. Durant le trajet en train, chacun de nous fait connaissance avec, ce qui allait devenir notre compagnon de combat durant les deux semaines d'instruction.

Arrivés à Saumur, un camion nous attendait afin de nous conduire à l'ordinaire pour le déjeuner. Puis ce fût la longue attente de la perception du paquetage. Pendant ce temps, certains faisaient la connaissance du coiffeur. Finalement, voyant que les magasiniers ne nous donneraient pas nos habits pour une question de signature de paperasses, nos instructeurs nous amenaient au 2^e régiment de dragons. Là, ce fût le début des rudiments militaires comme par exemple, le fait de se mettre en rangs. Dès le premier soir les cours commençaient. L'instruction se poursuivait à un rythme de plus en plus accéléré. Les cours portaient sur le Famas, le NBC, les transmissions, les grades, la topo, les cours " tradi "... Tout cela alternait avec la pratique comme le tir, le lancer de grenades, le combat, l'ordre serré et le sport.

Le dimanche après-midi, nous visitons le musée des blindés. Pour nous c'était aussi un moment de détente et de relâchement. Puis, nous avons recommencé l'entraînement avec le tir, le rallye examen et enfin la restitution de la formation : le raid de nuit. Au programme, marche, observation, progression, exfiltration d'otages et prise d'assaut de notre casernement. Le raid se terminait vers 8 h. Une fois le nettoyage de l'armement et la réintégration du matériel, nous pouvions aspirer à la remise en condition. En fin d'après midi se déroulait la remise de l'insigne de l'escadron par les " anciens " du 1^{er} peloton, nos affectations, un pot et enfin une popote afin de fêter la fin de cette période d'instruction. Cette popote, qui pour nous était la première, fût l'occasion de faire connaissance avec notre nouveau peloton tout en " rigolant " bien autour des verres et à chanter chansons paillardes sur chansons paillardes. Le lendemain matin à l'issue du footing, des travaux d'intérêt général et du repas à l'ordinaire, sonnait l'heure du départ pour la gare de Saumur afin que chacun puisse retourner chez soi.

Disponibilité opérationnelle

Par le dragon Olivier Deroost

Huit dragons (Marc - André Boucher, Kévin Bourgeois, Domitienne Declercq, Olivier Deroost, Fabrice Lepage, Benoît Lèbre, Mehdi - Michel Nader et Serge Royer) volontaires pour le plan Vigipirate partaient le 23 juillet au soir de la gare de Nantes. La mission transformée en disponibilité sous 48 heures, permettait de suivre des formations dans différents pelotons. Notre intégration la première semaine au peloton de ravitaillement en carburant et munitions (PRCM) occasionnait, outre des activités sportives soutenues, la découverte des véhicules utilisés : le TRM 10.000, ses différentes versions et même les Berliet connus des anciens.

Logés à la ferme de Bellevue, pour la fin de la semaine nous retrouvions les recrues du 2^e peloton de réservistes et sa programmation : combat et différentes activités pour agrémenter la nuit ! Notre deuxième semaine se déroulait avec le peloton d'éclairage régimentaire (PER) et ses VBL (véhicules blindés légers). Le PER a mis en place un parcours en VBL où nous étions en " porté " (c'est la personne qui regarde en dehors du véhicule par un volet). Comme par hasard, il ne pouvait que pleuvoir ! Notre séjour se terminait par un test sur les connaissances acquises dont une épreuve d'identification.

La fin de semaine se passait au 5^e escadron pour le déroulement du rallye examen du 2^e peloton et le raid marquant l'aboutissement de son instruction individuelle. Le lundi, nous étions affectés au peloton transmissions où nous recevions une formation sur le PR 4G (poste radio 4^e génération). Mise en œuvre et utilisation ne doivent plus avoir de secret pour nous.

Finalement, le mardi soir 6 août nous reprenions la direction de nos foyers respectifs pour prendre... des vacances !

BICENTENAIRE DE LA CREATION DE L'ECOLE MILITAIRE DE SAINT-CYR

Par le dragon Laurent Durlot

Dès notre arrivée à Saint-Cyr-en-Retz nous participions, devant la mairie au lever des couleurs, en présence d'un détachement d'élèves officiers de l'école spéciale militaire de Saint Cyr présents à nos côtés pour marquer à l'occasion de ce 8 mai, le jumelage de leur école avec les 38 communes françaises se dénommant Saint-Cyr.

A l'issue de l'office religieux, nous nous dirigeons vers le cimetière afin de rendre les honneurs à nos Anciens et aux autorités civiles et militaires. Après la lecture du message du secrétaire d'Etat aux anciens combattants par M. Bleuzen, maire et le dépôt de gerbes, notre hymne national retentissait aux oreilles des habitants et des nombreux jeunes présents. Enfin, la fanfare exécutait le "Chant des Partisans" marquant ainsi la fin de la cérémonie.

Nous prenions la direction de la salle municipale pour le traditionnel vin d'honneur. Dans son discours, le premier magistrat de la commune remerciait vivement la présence des autorités militaires, des élèves officiers et la nôtre, réservistes. Il émettait également le souhait d'entretenir le lien avec les armées par des actions similaires.

Les élèves officiers de Saint-Cyr remettaient au maire une médaille symbolisant ce jumelage. Un buffet froid préparé par les Anciens Combattants en remerciement de notre présence, donnait ainsi une marque forte de leur sympathie.

JOURNEE REGIONALE DES RESERVES DE LA REGION TERRE NORD OUEST

Par l'adjudant-chef Serge Goubert

Le 12 octobre s'est déroulée à l'école supérieure et d'application des transmissions (ESAT) de Cesson-Sévigné, une séance d'information présidée par le général de corps d'armée Jean-Louis Blanchet,

Commandant la RTNO. Cette réunion a permis aux réservistes de connaître l'évolution de la montée en puissance des unités de réserve. L'ASOR de Nantes était chargée de faire un exposé sur ses actions de recrutement de jeunes réservistes issus directement du monde civil à partir des journées " découverte de la réserve et du monde militaire " .

Onze réservistes de l'association ont pu faire le déplacement à Rennes grâce au soutien du 22^e BIMA : Dragon Marc-André Boucher, Maréchal-des-logis Paul Compas (2^e RD), Dragon Domitienne Declercq, Dragon Olivier Desroost, Adjudant-chef Gérard Guillet (DMD 44), Caporal Christophe Hocdé (6^e RG), Adjudant-chef Georges Hubert (EM DSP Nantes - Saint-Nazaire), Major Claude Lambert (2^e RD), Sergent Jean-François Louiche (6^e RG), Caporal-chef David Proust (2^e RD), Adjudant-chef Philippe Régnier (2^e RD).

NOMINATIONS ET PRISES DE COMMANDEMENT

- Le général de brigade Bernard de La Tousche est nommé adjoint au général commandant l'état-major de Force n° 2 en remplacement de M. le général de brigade Bruno Neveux nommé adjoint au chef de l'état-major de force et d'entraînement interarmées.

- Le lieutenant-colonel Thierry Bidau a pris le commandement du 22^e bataillon d'infanterie de marine en remplacement du colonel Patrick Guillou.

- Le capitaine de vaisseau Philippe Pertuiset a pris le Commandement de la Marine de Nantes - Saint-Nazaire (COMAR) créé le 1^{er} septembre 2002. Adresse : 6, rue Mazagran - BP 30 - 44998 Nantes Armées.

- Le capitaine Eric Rivierre a été nommé chef du Bureau air information de Nantes en remplacement du capitaine Bernard Devaux. Bureau air information - 14 bis, rue des Rochettes - 44998 Nantes Armées.

DISTINCTION

- 1^{re} Classe : Sapeur Olivier Poisson

SUCCESSIONS - CONCOURS GENERAL

3^e prix en génie électrotechnique : dragon Fabrice Lepage du Lycée Livet à Nantes.

LES ACTIVITES RESERVES BENEVOLES

Le calendrier annuel des activités réserves avalisées par l'Etat-major de l'armée de terre et sa Délégation aux réserves, donne la possibilité à tout réserviste de servir bénévolement les armées et de revêtir, à ces occasions, l'uniforme (références : loi du 22 octobre 1999 - décret d'application du 1^{er} décembre 2000 - instruction ministérielle n° 94/DEF/CAB/CSRM/SP du 19 octobre 2001). Les activités faisant l'objet de la convention entre la RTNO et l'ASOR appartiennent à cette catégorie d'activités et ouvrent droit aux récompenses prévues par les textes.

Article 6 de la loi du 22 octobre 1999 :

Ont la qualité de militaires les réservistes quand ils exercent une activité pour laquelle ils sont convoqués en vertu de leur engagement à servir dans la réserve opérationnelle ou au titre de la disponibilité.

Article 7 de la loi du 22 octobre 1999 :

En dehors des activités de service mentionnées à l'article 6, tout réserviste peut être admis à participer bénévolement à des activités définies ou agréées par l'autorité militaire, parmi lesquelles figurent des actions destinées à renforcer le lien entre la nation et son armée. Il est alors collaborateur bénévole du service public.

LA PRESSE EN REVUE

d'après Le Figaro, Le Monde, Ouest-France

La France ne compte pas assez de réservistes

C'est le constat de Mme Michèle Alliot-Marie, Ministre de la Défense, le 23 juillet dernier à Strasbourg, lors de l'ouverture du Congrès de la Conférence Interalliée des Officiers de Réserve (CIOR). Dans son allocution, le ministre a insisté sur l'importance des réserves et sur leur rôle opérationnel qui est appelé à croître en soutenant concrètement l'action des forces sur le terrain ou dans les états-majors. Elle devait ajouter que la réserve, par son enracinement dans la société civile est par son intime connaissance du monde de la défense, constitue la passerelle irremplaçable entre les armées et la société civile, au moment même où la disparition progressive de la conscription contribue à affaiblir ce lien.

L'armée américaine mobilisée pour le maintien de l'ordre

Le Pentagone a créé un nouveau commandement, le Northern Command, destiné à prendre, en soutien des autorités civiles, la responsabilité de la défense militaire du territoire et sa sécurité dans l'hypothèse d'agressions terroristes. C'est un changement radical du haut commandement américain, dans un pays où les forces armées, depuis 1878, sont interdites d'activités relevant du maintien de l'ordre intérieur. Les attentats du 11 septembre 2001 ont montré que l'institution militaire n'avait pas été structurée pour protéger la nation de menaces émanant de l'intérieur même des Etats-Unis. Rappelons qu'il existe la garde nationale mais celle-ci dépend des gouverneurs de chaque état.

Recrutement à la Légion

En 2001, la légion étrangère a recruté 1.100 personnels soit 1 retenu pour 6,3 candidats. Les légionnaires avaient un âge moyen de 23 ans et 3 mois. Les francophones représentaient 21 % des effectifs, les slaves 40 %, les latins 14 %, les anglophones 4 %, les africains 6 % et les personnels du Maghreb 5 %. Site : www.br-legion.com

Convention Défense - Education nationale

Le 12 juillet 2001, le ministre de la Défense, le ministre de l'Education nationale et le ministre délégué à l'Enseignement professionnel, ont signé une convention cadre. Cet engagement de coopération doit permettre de consolider, approfondir et dynamiser un partenariat ancien entre les deux administrations en tenant compte des évolutions induites par la professionnalisation des armées.

Les bénéficiaires de ce partenariat sont les personnels de la défense d'une part, les jeunes, collégiens, lycéens et étudiant d'autre part, ainsi que les aides éducateurs issus de l'Education nationale. Certains lycéens et étudiants pourront être accueillis par la défense en situation professionnalisante, dans le cadre de cursus de formation en alternance, les stages de longue durée pouvant être accomplis en qualité de volontaires dans les armées, dans les conditions définies par chacune d'elles.

Guerre civile en Côte d'Ivoire

Suite à une tentative de coup d'état avortée, les forces rebelles commandées par l'adjudant-chef Massamba Koné contrôlent le nord du pays. La France a envoyé un millier d'hommes pour protéger ses 18.000 ressortissants. Les mutins du Mouvement patriotique de Côte d'Ivoire résistent aux contre-attaques des troupes gouvernementales du Président Laurent Gbagbo. Pour éviter des revendications ethniques et religieuses, voire un éclatement des frontières actuelles de l'Afrique occidentale, la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest a entamé des négociations avec les chefs rebelles de Bouaké, l'adjudant Tuo Fozié et le sergent Sherif Ousmane.

NDLR : Est-ce la fin des coups d'état dirigés uniquement par des généraux voire des officiers supérieurs ? Il est à craindre que ces sous-officiers donnent des idées de pouvoir à leurs collègues servant dans les autres armées.

CONFERENCES D'INFORMATION SUR LA DEFENSE

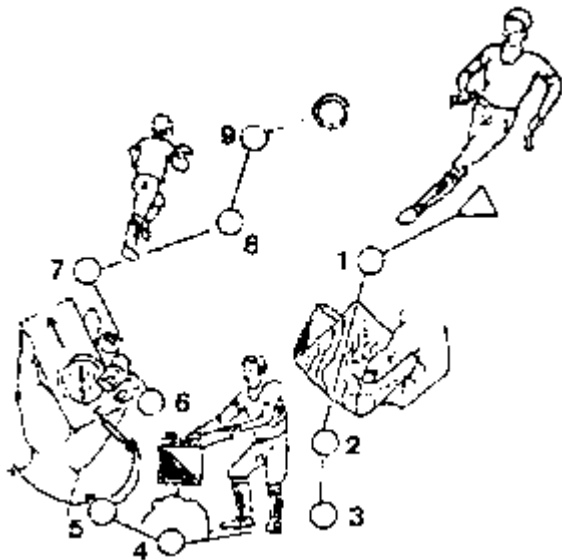
Ces conférences, organisées par l'Association des officiers de réserve de Nantes, se déroulent au Cercle de garnison, 106, rue Gambetta et débutent à 21 heures précises. Les personnels peuvent dîner à partir de 19 h 30 en s'inscrivant 10 jours avant la conférence auprès du colonel (H) Pierre Cosserson (Tel : 02 40 89 54 43).

Programme 2002 - 2003

- 18 novembre Vivre avec l'Islam - Utopie et réalité - Pour le meilleur et pour le pire.
- 09 décembre Des officiers de réserve en mission à Mitrovica dans le cadre de la résolution de conflits ethniques.
- 13 janvier Les engagements de l'armée de l'air en 2002.
- 10 mars Sujet sur la Marine.

Participation en couverture des frais d'organisation : 2 euros.

COURSE D'ORIENTATION



Entraînements en Forêt du Gâvre un samedi par mois, à partir de 14 heures.

Contact, renseignements et inscriptions :

MCH Luc FRIOU- T : 02 40 34 54 09 - e-mail : l.friou@free.fr

Ou

ASOR - T & Fax : 02 40 40 73 46 - e-mail : asor.nantes@free.fr

Visitez le site Internet de la FFCO : <http://www.ffco.asso.fr>

SECTION TIR

Les entraînements se déroulent en partenariat avec le club de tir des Arquebusiers du Pays d'Ancenis, au stand de l'Aubinière à Ancenis et au stand de tir du Bêle à Nantes (en principe le 1^{er} samedi matin de chaque mois).

Renseignements et inscriptions : adjudant-chef Philippe Régnier - Tel : 02 40 74 78 42 ou Po : 06 14 92 89 94.

Site Internet : <http://arquebusiers.ancenis.free.fr>

PERFORMANCE SPORTIVE

Les Championnats du monde de triathlon longue distance (3.8 km de natation, 120 km de vélo et 30 km de course à pieds) se sont déroulés à Nice le 22 septembre 2002. Les adeptes ont retenu que le Français Cyrille Neveu a remporté le titre mondial en effectuant l'enchaînement des trois disciplines en 6 h 19 mn. Cependant, la performance de notre camarade le maréchal-des-logis de réserve Jérôme Joussemet - licencié au TCN et membre de l'équipe triathlon du CSA du 22^e BIMA - ne peut rester inaperçue. Sélectionné en tranche d'âges et parti 10 minutes après l'élite mondiale, non seulement il est arrivé 1^{er} amateur mais, dans le même temps, il se permettait de doubler nombre de concurrents de " l'élite mondiale " et terminait au classement général à la 17^e place en 6 h 40 mn !

TRIATHLON... ENCORE

A l'invitation du colonel Paulus, chef d'état-major de la 9^e Brigade légère blindée de marine, les réservistes étaient représentés au 1^{er} triathlon de cette grande unité organisé le 6 juin 2002, par l'adjudant-chef Patrick Galloux et son service des sports, à la piscine des Dervallières et dans le parc attenant. La soixantaine de concurrents devait enchaîner 300 m de natation, 9 km en VTT et 3 000 m de course à pieds. Classement (extrait) :

1^{er} - 33' 46" Adjudant-chef Thierry Reydellel Cirat Nantes

17^e - 39' 05" Adjudant-chef Georges Hubert EM DSP Nantes - Saint-Nazaire

39^e - 45' 42" Dragon Guillaume Tournebize 2^e Régiment de Dragons

CERCLE MESS DE GARNISON

Afin de montrer la volonté du commandement d'être au service de la communauté de la défense, le Conseil d'administration du 14 juin 2002 présidé par le colonel de Lassus Saint Geniès, a décidé l'ouverture du cercle un samedi ou un dimanche par mois suivant un calendrier qui sera communiqué. De même, un dîner froid, servi à l'assiette, peut toujours être envisagé tout au long de la semaine, le soir.

Les sous-officiers de réserve peuvent, comme membres adhérents, accéder au cercle mess de garnison et bénéficier des prestations de restauration et d'hôtellerie. La carte de membre, gratuite, est à retirer à l'accueil sur présentation d'un justificatif du grade détenu. Cercle mess - 106, rue Gambetta - 44000 Nantes - T 02 51 86 75 00.

NAISSANCES



Margot, 3^e enfant chez le lieutenant de vaisseau et madame Olivier Hastings, le 13 janvier 2002 à Toulon.

Mathilde, 5^e enfant chez le capitaine et madame Tanguy Eon-Duval, le 13 avril à Saint-Laurent-du-Maroni.

Timéo, chez le sergent de réserve Eric Roger et Isabelle, le 26 septembre à Nantes.

Tous nos vœux de bonheur aux parents et longue et heureuse vie aux nouveau-nés.

DECES

M. Robert Martineau, père de notre camarade l'adjudant de réserve Jacques Martineau, le 11 septembre 2002. Nous renouvelons à notre camarade nos sincères condoléances.

-----oOo-----

N'OUBLIEZ PAS DE REGLER VOTRE COTISATION A.S.O.R. NANTES - C.C.P. NANTES 327 56 N

12 Euros (19 Euros avec l'abonnement à la revue SERVIR éditée par la FNASOR)

Tarif jeunes (moins de 21 ans et étudiants) :

6 Euros (9,50 Euros avec l'abonnement à la revue SERVIR éditée par la FNASOR)

-----oOo-----